

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

SPORTS – CONVENTIONS AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES PAR LES LYCEES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORSTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C43-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

SPORTS – CONVENTIONS AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES PAR LES LYCÉES

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais gère plusieurs équipements sportifs utilisés par les lycéens dans le cadre de la pratique obligatoire des activités d'éducation physique et sportive (EPS) : les piscines communautaires, et, depuis 2018, le complexe de la Venise Verte.

L'année scolaire écoulée a permis aux services de la Communauté d'Agglomération, aux services de la Région, et aux services de la Ville de Niort, de travailler ensemble à la refonte des conventions d'utilisation des équipements sportifs existantes entre ces collectivités, dans la logique d'harmonisation des dispositifs à l'échelle de la nouvelle région. Aussi, il est proposé de passer de nouvelles conventions avec la Région : une convention cadre, déclinée ensuite en une convention adaptée aux piscines communautaires, et une convention adaptée au complexe de la Venise Verte.

De plus, compte-tenu du temps nécessaire à ce travail et conformément à son statut de gestionnaire des équipements, il est convenu entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais que les recettes liées à l'utilisation par les lycées des équipements du complexe de la Venise Verte sur l'année scolaire 2018/2019 seront titrées par la Communauté d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les conventions avec la région Nouvelle-Aquitaine pour l'utilisation des équipements sportifs communautaires par les lycées ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions et tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C43-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019